Le 1/07/2022 Chers parents,

Nous vous transmettons dans ce courrier et ce mail quelques informations relatives à la rentrée prochaine.

-**1er septembre** : affichage des classes à partir de 16 heures sur la porte de l’école côté avenue du Gretay.

Pour mémoire, aucune demande de modification n’est prise en compte, comme indiqué dans le règlement intérieur de l’école.

- **4 septembre** : rentrée des élèves à 8h20

-**6 septembre** : passage de l’agrément piscine à la piscine de la Conterie (Chartres de Bretagne)

Cf : Planning piscine pour l’année scolaire 2023-2024 ci-dessous

- **jeudi 21/09 après-midi** : photos de classe

- **samedi 7 octobre (matinée)** : course du Canton à Saint Gilles pour les CM1 et CM2. Merci de réserver votre matinée afin que tous les élèves puissent être présents.

Pour information :

Les élèves de CP, CE1 et CM2 se rendront comme décidé par notre inspection à la piscine l’année scolaire à venir.

**Planning de la piscine pour l’année scolaire 2023-2024 :**

|  |
| --- |
|  CM2 : les mardis de 14h45 à 15h25 et les jeudis de 10h25 à 11h05 du 19 octobre au 8 décembre inclus.  |
| CP et CE1 : Les lundis de 10h20 à 11h et les jeudis de 10h25 à 11h05 dans l’eau du 11 décembre au 30 janvier inclus |

Si vous souhaitez accompagner les élèves et être présents dans l’eau vous devez passer un agrément qui se déroule comme indiqué ci-dessous et dont les créneaux de passation vous sont donnés dans le tableau ci- joint. Celui-ci se déroule à la piscine de Chartres de Bretagne selon les modalités suivantes :

* **Une présentation** par la conseillère pédagogique
* **Un test de natation** destiné à vérifier votre aisance dans le milieu aquatique et subaquatique (*sauter ou plonger en grande profondeur, nager 25 m sans reprise d’appui, rechercher 1 objet à 1m80 de profondeur*).

Pour ce test, vous devez prévoir une tenue de bain*,* **un bonnet** (obligatoire) et un jeton ou une pièce pour le casier. Les lunettes de piscine sont autorisées.

Le rendez-vous est donné à l’entrée de la piscine. Merci d’arriver quelques minutes avant l’heure indiquée afin que la session commence à l’heure.

Voici les dates de session d’agrément à la piscine de la Conterie pour l’année 2023-2024 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Trimestre 1 | Mercredi 6 septembre 2023  | 12h-13h |
| Trimestre 2 | Mercredi 29 novembre 2023Jeudi 30 novembre 2023 | 12h-13h16h30 – 17h30 |
| Trimestre 3 | Mercredi 13 mars 2024Jeudi 14 mars 2024 | 12h-13h16h30 – 17h30 |

Merci par avance d’indiquer dès la rentrée à l’enseignant de votre enfant si vous souhaitez participer à l’une de ces sessions.

L’ensemble de l’équipe enseignante vous souhaite un bon été

Anaïck Mesdon, directrice de l’école